

travailler à une autre par le sieur Varin (22), nous en remettons entièrement à vous (23). »

L'œuvre de Hendricy ne fut pas du goût de Chanu, car le Consulat écrivait à celui-ci à ce sujet le 21 mai 1647 :

«... Pour le fait de la médaille de l'hôtel de ville, nous sommes bien d'avis de la faire refaire par le sieur Varrin et mouler de par de là puisque vous jugez qu'elle sera beaucoup plus belle que celle que nous vous avons envoyée de par de ça (24). »

Il n'est plus question, dans la correspondance de Chanu, de la médaille de Hendricy.

Quoiqu'elle n'ait pas été acceptée par le Consulat, elle a été conservée, et il en a été fait deux ou trois fontes, mais chaque fois il n'a été coulé qu'un très petit nombre d'épreuves.

Au droit : la façade occidentale de l'hôtel de ville, avec la légende suivante placée autour du sujet :

ANNO DOMINI MILLESIMO SEXCENTESIMO
 QVADRAGESIMO SEXTO DIE QVINTA MENSIS
 SEPTEMBRIS ·

faire une fonte avec l'épreuve qu'il avait reçue, tandis que le Consulat se proposait, au cas d'adoption du modèle, d'en faire faire une autre sur l'épreuve dont il disposait.

(22) Ce Warin n'est certainement pas Jean Warin, le graveur général des monnaies; nous pensons que c'est un autre Jean Warin qui fut commis de Jean Warin le graveur général.

(23) Archives de Lyon, AA 121, f^o 133 verso.

(24) Archives de Lyon, AA 121, f^o 143 recto.